

Le bail de la délégation de service public de la compagnie de transport du pays de Montbéliard (CTPM) arrive à terme. Depuis 1976, ce service est délégué à [KEOLIS PAYS DE MONTBELIARD](#) / T : 03.81.36.30.40 par Pays de Montbéliard Agglomération (PMA). Et il n'est pas sûr qu'il soit reconduit par les élus à l'occasion d'un conseil d'agglomération extraordinaire organisé le 1er juin. Ce qui inquiète beaucoup les salariés de la CTPM. Ainsi, le média régional en ligne *My Aire Urbaine* s'est procuré le projet d'un contrat de délégation entre PMA et un prestataire espagnol, confirmant le rejet du projet de Keolis.  
[www.ctpm.fr](http://www.ctpm.fr)